

REGARDS SUR L'ÉDUCATION 2013

FRANCE

Cette note sur la France se focalise sur trois grands thèmes que l'on retrouve dans cette édition de *Regards sur l'éducation* et qui concernent plus particulièrement la France. Il s'agit de l'environnement pédagogique et scolaire dans le primaire et le secondaire (salaire et temps de travail des enseignants, rythmes scolaires, taille des classes, financement...), des effets de la crise économique sur la scolarisation et l'insertion des jeunes dans le marché du travail (taux de chômage des jeunes peu qualifiés, proportion de NEET (jeunes non scolarisés, ni en emploi, ni en formation), scolarisation après 25 ans, insertion des diplômés des filières professionnelles sur le marché du travail ...) et, enfin, sur le développement de l'enseignement supérieur (son financement, son attractivité, la mise à disposition de cours en anglais dans les universités, la scolarisation en doctorat, les taux d'échec à l'université...).

Thème 1: l'environnement pédagogique et scolaire dans le primaire et le secondaire

Les enseignants français du primaire et du secondaire ont des salaires statutaires nettement inférieurs à la moyenne de pays de l'OCDE et aux salaires des autres diplômés du supérieur...

En France, le salaire statutaire des enseignants du primaire ou du secondaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, aussi bien pour les enseignants débutants que pour ceux qui ont 10 ou 15 ans d'expérience professionnelle.

Le salaire statutaire (qui n'inclut pas les primes ni le paiement d'heures supplémentaires, voir encadré ci-dessous) des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit ainsi, en moyenne des pays de l'OCDE en 2011, à 38 136 USD (33 152 USD en France) dans l'enseignement primaire, à 39 934 USD (36 159 USD en France) dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 41 665 USD (36 398 USD en France) dans le second cycle de l'enseignement secondaire (tableau D3.1).

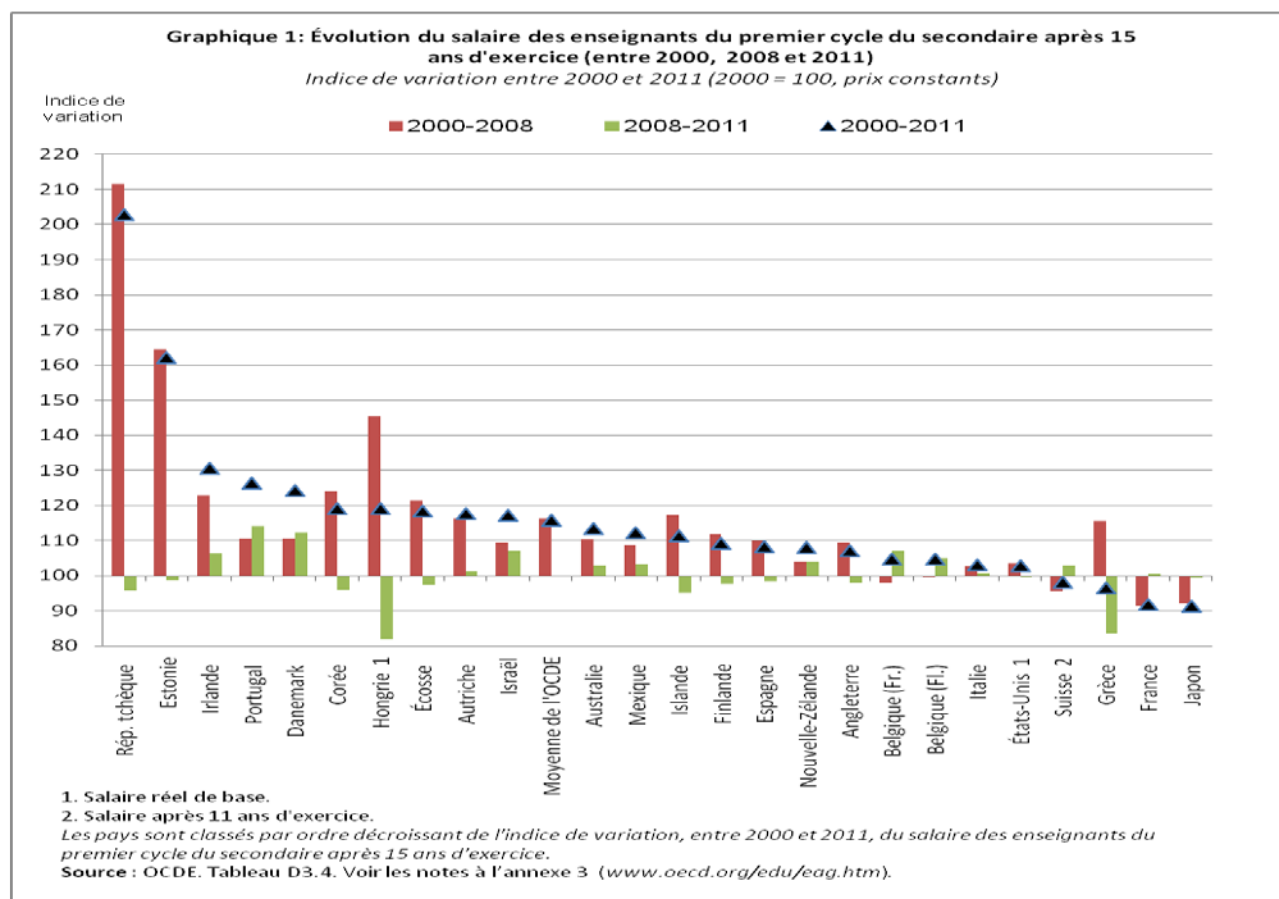
D'un point de vue méthodologique, l'indicateur de l'OCDE compare le salaire annuel brut des enseignants de l'enseignement public tel que défini par les barèmes officiels (salaire statutaire). Ces données n'incluent donc pas les primes et autres allocations dont ne bénéficient pas tous les enseignants. Enfin, les salaires sont convertis en dollars américains (USD) sur la base des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Seul le salaire maximum des enseignants français est supérieur à la moyenne de l'OCDE à tous les niveaux. Cependant, 34 années d'ancienneté sont nécessaires pour atteindre l'échelon maximum en France, contre seulement 24 années en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente en France 75 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire (supérieur) âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année (contre 82% en moyenne dans les pays de l'OCDE), 81 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (contre 85% en moyenne dans les pays de l'OCDE) et 82 % dans le second cycle de l'enseignement secondaire (contre 89% en moyenne dans les pays de l'OCDE). Les enseignants en poste dans le second cycle de l'enseignement secondaire gagnent autant, voire davantage, que les actifs occupés diplômés de l'enseignement supérieur dans 11 des 31 pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.2 et le graphique D3.1).

...et en recul (en valeur réelle) sur la période 2000-2011.

Entre 2000 et 2011, le salaire des enseignants avec 15 ans d'exercice a augmenté en valeur réelle dans la plupart des pays. C'est en Estonie et en République tchèque que les progressions les plus fortes – nettement supérieures à 50 % - ont été enregistrées. Les seuls pays qui échappent à ce constat dans le 1^{er} cycle du secondaire sont la France, la Grèce, le Japon et la Suisse (tableau D3.4, et graphique 1). En France, les salaires statutaires en prix constant ont diminué, compte tenu de l'inflation, et ce particulièrement entre 2000 et 2008.



Cependant, les salaires statutaires en France n'ont pas été touchés par la crise économique contrairement à de nombreux pays de l'OCDE.

La crise économique et financière qui a frappé l'économie mondiale à la fin de l'année 2008 a été lourde de conséquences pour la rémunération des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public

en général. Dans la plupart des pays, les salaires n'ont pas autant progressé entre 2005 et 2011 qu'entre 2000 et 2005, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire.

Les effets de la crise économique se font sentir plus lourdement lorsqu'on analyse la période 2008-2011. Les salaires sur cette période ont baissé dans le 1^{er} cycle du secondaire en termes réels dans 12 des 25 pays ayant des données et de plus de 16 % en Grèce et en Hongrie (graphique 1 et tableau D3.4). **En France, les salaires statutaires des enseignants sont restés stables, en prix constant depuis 2008.**

Les écarts de salaire entre les enseignants du primaire et ceux du secondaire sont plus marqués en France par rapport à la moyenne OCDE.

Malgré les réformes mises en place pour augmenter les enseignants débutants en 2011, leur salaire statutaire demeure inférieur à la moyenne de l'OCDE de 11% dans le primaire, 5% dans le premier cycle du secondaire et 8 % dans le second cycle du secondaire. C'est donc dans le primaire que les écarts sont les plus forts (tableau D3.1).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire augmente avec le niveau d'enseignement, mais les écarts sont plus marqués en France. Ainsi, en France, les enseignants du 1^{er} cycle du secondaire (équivalent du collège) avec 15 ans d'exercice gagnent 9% de plus que ceux du primaire (contre 5 % en moyenne dans les pays de l'OCDE). À titre indicatif, ce n'est qu'en Allemagne (10%), en Espagne (11%), au Mexique (27%), aux Pays-Bas (22%), en Pologne (14%) et en Suisse (14%) que les enseignants du secondaire gagnent au moins 10% de plus que les enseignants du primaire.

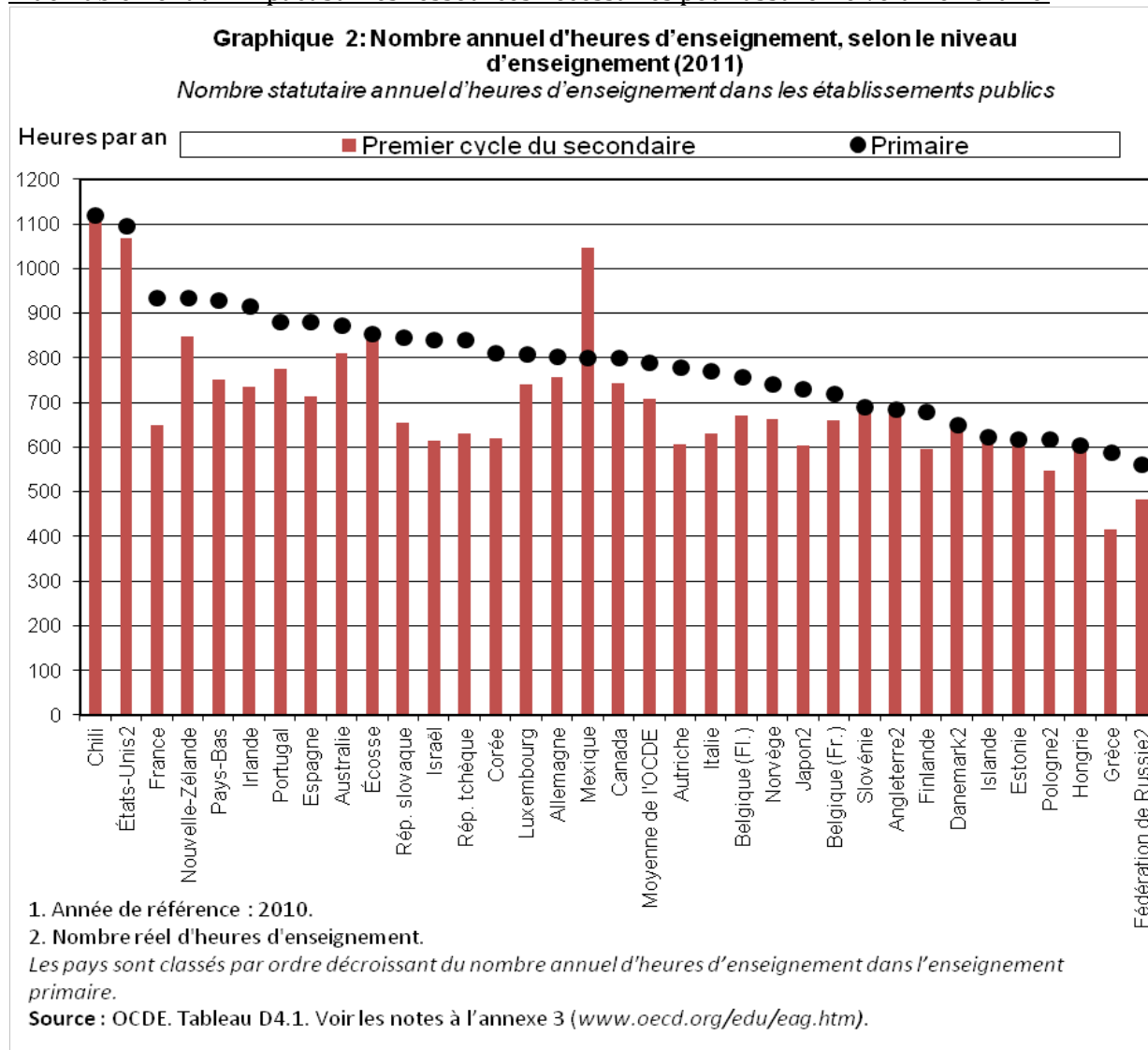
Autre grande différence entre les deux niveaux d'enseignements : le temps de travail en classe est plus de 40% supérieur dans l'enseignement primaire par rapport au secondaire en France...

Il n'y a qu'en Corée, en France, en Grèce, en Israël et en République tchèque, que les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire par rapport au premier cycle de l'enseignement secondaire (Tableau D4.1 et graphique 2).

Ainsi, **en France, les enseignants du primaire sont, en moyenne et par an, 936 heures devant les élèves, soit 146 heures de plus que la moyenne de l'OCDE de 790 heures.** De plus, ces heures de cours dans le primaire sont réparties en France sur un nombre de jours restreint (141 en France contre 185 en moyenne OCDE). En France, les enseignants donnent plus de 6 heures de cours en moyenne par jour dans l'enseignement primaire, alors que dans la plupart des pays, leurs homologues sont tenus d'enseigner entre 3 et 6 heures par jour. Par contraste, en Corée, les enseignants doivent donner un nombre très élevé de jours de cours – plus de cinq jours par semaine, en moyenne –, mais ils ne donnent en moyenne que 3.7 heures de cours par jour (tableau D4.1 et graphique 2).

Le constat est bien différent quand on observe le temps d'enseignement devant les élèves au niveau secondaire dans les pays de l'OCDE. Par exemple, les enseignants donnent en moyenne dans les pays de l'OCDE 709 heures de cours par an dans le premier cycle du secondaire, soit 81 heures de moins que dans le primaire et 664 heures par an dans le second cycle du secondaire, soit 126 heures de moins que dans le primaire. **En France, les enseignants certifiés donnent 648 heures de cours par an aux deux niveaux du secondaire, soit 288 heures de moins par rapport à l'enseignement primaire.**

Attention : cela ne signifie pas que le temps de travail des enseignants du secondaire est inférieur à celui du primaire, juste que leur temps de présence devant les élèves est moindre, ce qui a indéniablement un impact sur les ressources nécessaires pour assurer le volume horaire.



...alors que la taille des classes est relativement similaire dans le primaire et le secondaire et se situe au dessus de la moyenne de l'OCDE.

Dans l'enseignement primaire, les élèves sont en moyenne 21 par classe dans les pays de l'OCDE, contre 23 en France (comparés à plus de 30 élèves par classe au Chili et en Chine, et à presque moitié moins au Luxembourg). Dans plus de deux tiers des pays dont les données de 2000 et de 2010 sont comparables, l'effectif des classes tend à diminuer dans l'enseignement primaire, surtout dans les pays où il était élevé en 2000, comme en Corée et en Turquie. La taille des classes demeure quant à elle stable en France aussi bien dans le primaire que dans le secondaire entre 2000 et 2010 (tableaux D2.1 et D2.4).

Dans les pays de l'OCDE, les effectifs des classes augmentent, en moyenne, d'au moins deux élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. On compte ainsi en

moyenne quelque 23 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE contre 25 en France (tableau D2.1).

Dernier élément sur cette comparaison entre l'enseignement primaire et le secondaire : les élèves français reçoivent davantage d'heures de cours que la moyenne des pays l'OCDE, aussi bien dans le primaire que dans le secondaire, même si l'écart par rapport à la moyenne tend à s'agrandir avec l'augmentation du niveau d'éducation...

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction par an s'établit à 802 heures (contre 864 heures en France) dans l'enseignement primaire et à 924 heures dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (contre 1081 en France, voir tableau D1.1).

Ainsi, la France compte parmi les pays où les élèves reçoivent le plus d'heures dans le primaire et dans le 1^{er} cycle du secondaire. Dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction prévu par la réglementation est, en moyenne, de 7 751 heures pour ces deux niveaux mais il varie selon les pays, de 6 054 heures en Hongrie à plus de 8 500 heures en France (8 644) mais aussi en Australie, en Espagne, en Irlande, en Islande, au Luxembourg, en Israël et aux Pays-Bas (voir le tableau D1.1). Durant ce temps d'instruction, les établissements sont dans l'obligation de dispenser des cours, parties obligatoire et non obligatoire – le cas échéant – du programme confondues (graphique D1.1).

...et l'enseignement est davantage concentré sur les fondamentaux dans le primaire (mathématiques et compréhension de l'écrit).

En moyenne, c'est aux cours de lecture, d'expression écrite et de littérature qu'est consacrée la plus grande part du programme dans l'enseignement primaire, mais cette part varie considérablement. La lecture, l'expression écrite et la littérature ne représentent, par exemple, pas plus de 17 % du temps d'instruction obligatoire en Indonésie et en Islande, mais en représente 35 %, voire davantage, en France (37%), en Hongrie et au Mexique. La part réservée aux mathématiques varie plus encore entre les pays. Les mathématiques représentent au moins 20 % du temps d'instruction en Argentine, en Belgique (Communauté flamande), en France (21%), au Mexique et au Portugal, et seulement 14 % ou moins en Corée, en Grèce, en Irlande et en Turquie (tableau D1.2a).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon la moyenne de l'OCDE, le programme obligatoire est consacré à raison de 43 % à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature (16 %), les langues étrangères modernes (14 %) et les mathématiques (13 %). En France, ces trois matières représentent 47% du temps obligatoire, 16% pour la lecture, l'expression écrite et la littérature, 17% pour les langues étrangères modernes et 14% pour les mathématiques (Tableau D1.2b).

Les écarts observés précédemment expliquent en bonne partie le déséquilibre observé en France entre les ressources disponibles pour l'enseignement primaire et pour le secondaire.

Tous ces éléments concourent à expliquer pourquoi, en général, on dépense plus dans le secondaire que dans le primaire, mais aussi pourquoi les écarts observés par rapport à la moyenne de l'OCDE entre ces deux niveaux sont plus marqués en France qu'ailleurs. D'un côté,

les enseignants sont un peu mieux rémunérés dans le secondaire que dans le primaire en France (ce qui augmente le coût). D'un autre côté, ils passent également beaucoup moins de temps devant les élèves (ce qui ne veut pas dire qu'ils travaillent moins) que dans le primaire, ce qui conduit à avoir besoin de beaucoup plus d'enseignants pour assurer les cours dans le secondaire, d'autant plus que les tailles de classe sont relativement similaires entre le primaire et le secondaire (voir aussi l'indicateur B7). Le besoin d'enseignants supplémentaires est aussi accentué par le fait que les élèves reçoivent beaucoup plus d'heures de cours dans le secondaire que dans le primaire. Ces différences de fonctionnement entre le primaire et le secondaire se retrouvent dans les statistiques sur les taux d'encadrement et sur les dépenses d'éducation par élève à ces deux niveaux :

Dans les pays de l'OCDE, on compte, en moyenne, 15 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire contre 18 en France. Les élèves sont aussi 18 par enseignant ou même davantage au Chili, en Corée, au Mexique, en République tchèque et au Royaume-Uni, mais moins de 11 par enseignant en Hongrie, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en Pologne (graphique D2.3).

Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement moyen dans les pays de l'OCDE est de l'ordre de 14 élèves par enseignant contre 12 en France. Entre les deux cycles du secondaire, le nombre d'élèves par enseignant se décompose comme suit en France : il est de 15 par enseignant dans le premier cycle du secondaire (contre 13 en moyenne OCDE) et de 10 par enseignant dans le second cycle du secondaire (contre 14 en moyenne OCDE), ce qui montre que les écarts sont aussi importants en France entre les deux cycles du secondaire (tableau D2.2).

En 2010, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 3.9 % de leur PIB au financement de leurs établissements d'enseignement primaire et secondaire contre 4.0% pour la France. Ce pourcentage est supérieur à 4.5 % uniquement en Argentine, au Brésil, au Danemark, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni (tableau B2.2). Mais, contrairement à de nombreux pays, la France présente un déséquilibre flagrant dans la répartition de ses dépenses d'éducation entre primaire et secondaire. Les dépenses par élève du premier cycle du secondaire (équivalent collège) sont ainsi 6 % plus élevées que la moyenne de l'OCDE (9 399 USD contre en moyenne 8 893 USD), celles du second cycle du secondaire (qui comprend les lycées traditionnels, l'apprentissage en CFA et les lycées agricoles) 38 % plus élevées que la moyenne de l'OCDE (12 874 USD contre en moyenne 9 322 USD) tandis que celles du primaire sont de 17% inférieures à cette même moyenne de l'OCDE (6 622 USD contre en moyenne 7 974 USD).

Thème 2 : Les effets de la crise sur le chômage des jeunes et sur l'insertion sur le marché du travail pour les moins diplômés.

La crise a renforcé l'importance du diplôme pour l'insertion professionnelle. Ce sont les plus jeunes et les moins diplômés qui en souffrent le plus en France et dans de nombreux pays européens.

Ne pas terminer ses études secondaires est de toute évidence un sérieux handicap pour trouver du travail, alors qu'obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires augmente les chances de décrocher un emploi, en particulier en temps de crise économique.

Le taux de chômage a fortement augmenté dans la plupart des pays de l'OCDE durant la récente crise économique et est resté élevé depuis lors. En France, les jeunes adultes (de 25 à 34 ans) qui ne sont pas diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire ont davantage souffert de la crise

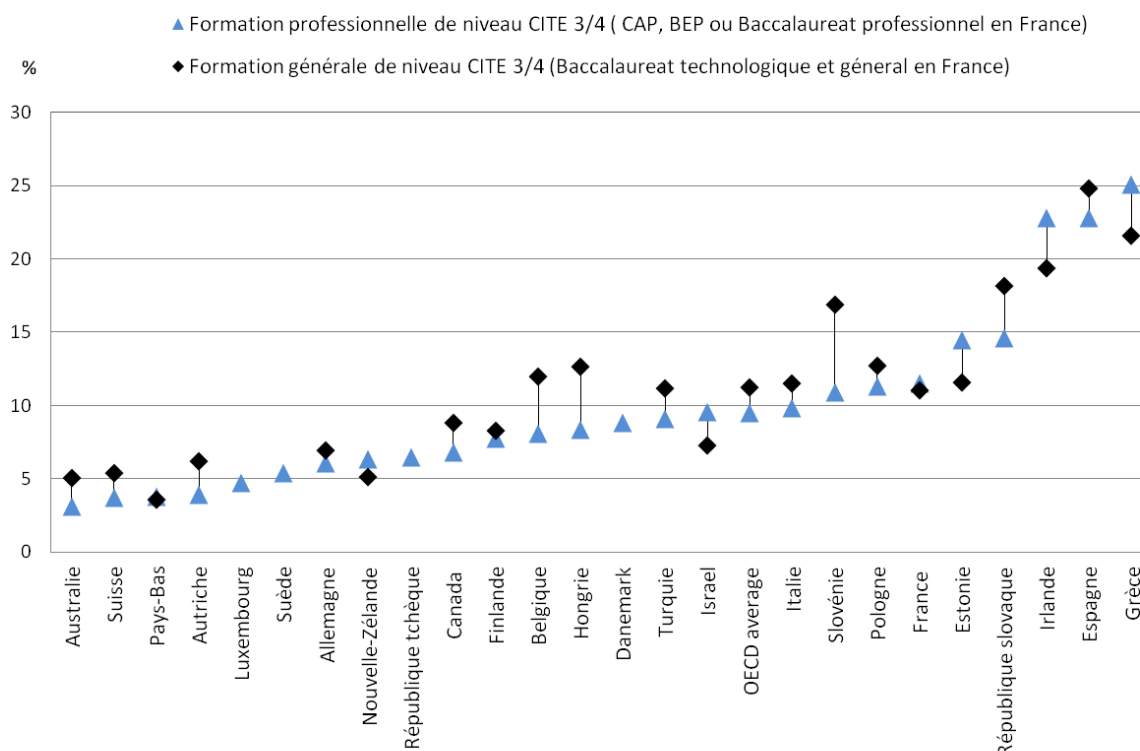
que les adultes plus âgés ayant le même niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage associé à ce niveau de formation a augmenté de près de 5 points de pourcentage chez les 25-34 ans entre 2008 et 2011, passant de 13.6 % à 18.1 %, et de 6 points en France, passant de 16.9 à 23.3 %. En 2011, la France se situait en 8^{ème} position du taux de chômage le plus élevé des jeunes de 25-34 sans qualification des pays de l'OCDE après la Grèce (25%), l'Estonie (27%), la Hongrie (29%), la République tchèque (30%), l'Espagne (33%), l'Irlande (37%) et la République slovaque (54%) (tableau A5.4b).

La situation des 25-34 ans avec des diplômes est meilleure. 11.4% des jeunes avec un niveau du secondaire (c'est-à-dire baccalauréat ou équivalent) en France sont en recherche d'emplois, chiffre au dessus de la moyenne OCDE de 9.5 % et de celui des pays voisins du Nord comme l'Allemagne (6%), Belgique (9%), Suisse (4%) mais équivalent à la moyenne des pays européens. Ce sont les diplômés du supérieur qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Avec un taux de chômage à 6%, la France se situe presque 2 points de pourcentage en dessous du taux moyen des pays européens et un point au dessous de la moyenne OCDE (tableau A5.4b).

Dans certains pays, un diplôme de l'enseignement secondaire en filière professionnelle (incluant CAP, BEP ou Baccalauréat professionnel en France) limite le risque de chômage par rapport aux filières générales (incluant Baccalauréat technologique et général en France), mais ce n'est pas le cas en France.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, les taux de chômage pour les 25-34 ans sont légèrement moins élevés chez les diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (10 %) que chez les diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (11 %). L'écart est égal ou supérieur à deux points de pourcentage seulement en Autriche, Belgique, en Hongrie, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie. La tendance inverse s'observe dans quatre pays, à savoir l'Estonie, la Grèce, l'Irlande et Israël. Dans les 12 autres pays de l'OCDE, les écarts sont inférieurs à 2%. La France est dans ce groupe et présente des taux de chômage identiques (11%) entre les deux filières, ce qui pose néanmoins la question de la valorisation des filières professionnelles sur le marché du travail (tableau A5.5c et graphique 3).

Graphique 3: Taux de chômage des individus âgés de 25 à 34 ans, selon qu'ils sont diplômés du deuxième cycle du secondaire en filière générale ou professionnelle, ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2011)



Les pays sont classés par ordre croissant du taux de chômage des individus âgés de 25 à 34 ans diplômés d'une formation professionnelle de niveau CITE 3/4.

Source : OCDE. Tableau A5.5a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag.htm).

Dans d'autres pays, quand on est sans qualification, on peut reprendre ses études et obtenir un diplôme après l'âge de 25 ans plus facilement qu'en France...

La proportion des jeunes sans qualification en formation entre 25 et 29 ans est relativement faible en France par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Selon la moyenne de l'OCDE, le pourcentage de jeunes adultes sans diplôme de 25 à 29 ans qui sont en formation représente 7%, contre seulement 1% en France. Cette proportion dépasse 10 % en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en Islande, aux Pays-Bas, au Portugal, en Slovaquie et en Suède (tableau C5.5b).

Certains pays favorisent donc la reprise des études chez les adultes. Quelque 10 % des diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire sont âgés de 25 ans au moins au Danemark, en Finlande, en Norvège et aux Pays-Bas ; ce pourcentage atteint près de 20 % en Islande et 30 % au Portugal (tableau A2.1, les données de la France sont manquantes pour cet indicateur).

...alors même que le chômage est plus élevé dans un petit groupe de pays incluant la France pour les jeunes de 25-29 ans qui n'ont pas atteint le niveau d'enseignement secondaire...

En moyenne dans les pays de l'OCDE, **la proportion des jeunes non scolarisés au chômage dans la tranche d'âge des 25-29 ans ayant un niveau de formation inférieur au second cycle du secondaire est de 14 % en 2011 alors qu'elle est d'au moins 20 % dans un petit groupe incluant la France (22.3%) et comprenant aussi l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, la République slovaque et la République tchèque.** Par contraste, ce pourcentage est inférieur à 6.5 % en Corée, au Mexique et aux Pays-Bas (tableau C5.5b).

...et que l'insertion professionnelle est particulièrement délicate en France chez les 10% des 15-19 ans non scolarisés

En 2011, en moyenne dans les pays de l'OCDE, 86 % des 15-19 ans étaient en formation contre 90% en France et moins de 61 % au Mexique et en Turquie. En Allemagne, en Hongrie, au Luxembourg, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, plus de 92 % des 15-19 ans étaient encore scolarisés en 2011 (voir le tableau C5.4a). **Cependant, parmi les 10% de 15-19 ans qui ne sont pas scolarisés en France, 72 % d'entre eux en moyenne sont sans emploi ou inactifs contre 58 % pour la moyenne OCDE (tableau C5.2d et graphique C5.2).**

Thème 3 : L'expansion de l'enseignement tertiaire (supérieur) dans les pays de l'OCDE et en France

La France a rattrapé le retard qu'elle pouvait déplorer ces dernières décennies en matière de niveau d'éducation atteint par sa population.

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de manière significative au cours des 30 dernières années. En moyenne dans les pays de l'OCDE, 39 % (43 % en France) des individus sont diplômés de l'enseignement tertiaire dans le groupe d'âge des 25-34 ans, contre 24 % (19 % en France) chez les 55-64 ans. C'est en Corée et au Japon, ainsi qu'au Canada et en Fédération de Russie, que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-34 est le plus élevé : plus de 55 % des jeunes adultes y ont terminé avec succès une formation de ce niveau (graphique A1.1).

La proportion de titulaires d'un doctorat (ou d'un Ph.D.) est au niveau de la moyenne de l'OCDE, mais plus d'un diplômé sur trois à ce niveau est un étudiant en mobilité internationale.

Les titulaires d'un titre équivalent au doctorat sont ceux qui ont atteint le niveau d'enseignement le plus élevé. Relèvent de cette catégorie les chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D., qui aident à la création et à la diffusion du savoir dans la société. Sur la base des taux d'obtention d'un diplôme de 2011, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 1.6 % de jeunes termineront avec succès un programme de recherche de haut niveau contre également 1.6% en France (tableau A3.1a). Cette proportion dépasse 2% en Allemagne, en Autriche, en Chine, au Danemark, en Finlande, au Royaume Uni, en Suède et en Suisse. Plus de 35 % des doctorants ont choisi un domaine scientifique au Chili, en France et en Israël (contre 23% en moyenne OCDE).

À noter pour la France que ce chiffre est dans la moyenne des pays de l'OCDE mais qu'environ un étudiant sur trois titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D. est en mobilité internationale, ce qui peut dénoter à la fois une attractivité de ses filières pour les étudiants étrangers et une peur de s'y engager pour les étudiants nationaux. Cela se traduit aussi par des faibles taux de scolarisation après l'âge de

25 ans parmi les jeunes qui ont déjà un diplôme de niveau supérieur en France. Ainsi, en moyenne dans les pays OCDE, le pourcentage de jeunes adultes de 25 à 29 ans diplômés de l'enseignement supérieur et encore en formation est de 18% contre seulement 7% en France. Cette proportion dépasse 25 % en Autriche, au Danemark, en Italie et en Suède (tableau C5.5b).

L'investissement a été quant à lui beaucoup plus important dans l'enseignement supérieur ces dernières années que dans le primaire et le secondaire...

Entre 2005 et 2010, les dépenses par élève dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 10% au moins dans 23 des 33 pays mais seulement de 5 % en France sur cette période. **En revanche, sur la même période, les dépenses par étudiant ont progressé en France de 15 % dans l'enseignement tertiaire, contre 8 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (tableau B1.5b et graphique B1.6).**

En 2010, le pays type de l'OCDE dépensait, par an et par étudiant, 13 528 USD dans l'enseignement tertiaire (contre 15 067 USD en France). Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses par étudiant dépassent la barre des 18 000 USD au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Suisse (tableau B1.1a et graphique B1.2).

...malgré le fait que les frais d'inscription restent modérés en France par rapport à certains des pays de l'OCDE.

Il ressort de la comparaison des niveaux d'enseignement que c'est dans l'enseignement tertiaire que la part privée du financement est la plus élevée : en moyenne dans les pays de l'OCDE **elle représente 32 % (contre 18 % en France)** des dépenses au titre des établissements d'enseignement (tableau B3.2b).

Dans l'enseignement de niveau universitaire (tertiaire de type A), les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux ressortissants nationaux varient considérablement entre les pays. Dans les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) où le régime fiscal est plus progressif, ainsi qu'au Mexique et en Pologne les établissements publics ne facturent pas de frais de scolarité. En revanche, dans un tiers des pays, les établissements publics facturent aux ressortissants nationaux des frais de scolarité d'un montant supérieur à 1 500 USD ; ce montant est même supérieur à 5 000 USD au Chili, en Corée et aux États-Unis. **Les frais de scolarité à charge des étudiants sont peu élevés dans l'enseignement tertiaire de type A en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, au Portugal et en Suisse.** Parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 500 USD par an (tableau B5.1 et graphique B5.2).

La France demeure un pays d'accueil attractif avec une proportion de 6% des effectifs mondiaux d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement supérieur ...

Au cours des 30 dernières années, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 4.3 millions en 2011, soit plus du quintuple. Les « étudiants étrangers » représentent un pourcentage

significatif des effectifs de l'enseignement tertiaire en France (11.9 %) (tableau C4.1).

Selon les chiffres de 2011, plus d'un étudiant étranger sur deux choisit sa destination parmi un nombre relativement restreint de pays. En effet, la moitié des étudiants qui suivent des études supérieures dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants se répartissent entre cinq pays seulement. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 17 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (13 %), l'Australie (6 %), l'Allemagne (6 %) et la France (6 %) (voir le graphique C4.2 et le tableau C4.7, en ligne).

...même si de nouveaux pays émergents entrent dans la compétition sur le marché de l'éducation...

Outre dans les cinq pays en tête du classement, un nombre important d'étudiants étrangers sont scolarisés au Canada (5 %), au Japon (4 %), en Fédération de Russie (4 %) et en Espagne (2 %) (voir le tableau C4.4). En dix ans, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination est passé de 23 % à 17 % et ce pourcentage a diminué de plus de 3 points de pourcentage en Allemagne. À l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Australie, la Corée, l'Espagne et la Nouvelle-Zélande a progressé de plus de 1 point de pourcentage, tandis que le pourcentage de ceux qui ont choisi la Fédération de Russie et le Royaume-Uni a progressé d'environ 2 points de pourcentage (graphique C4.3).

...ce qui incite un nombre grandissant de pays à dispenser des cours en anglais dans certaines filières universitaires.

La langue parlée et employée dans l'enseignement est parfois l'un des éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement supérieur est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille un pourcentage élevé d'étudiants étrangers, dont 93 % originaires d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue (voir le tableau C4.3 et le graphique C4.2).

D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur désavantage linguistique aux yeux des étudiants étrangers. Ce phénomène s'observe en particulier dans des pays où l'usage de l'anglais est largement répandu, dans les pays nordiques, par exemple. En France, seulement certaines formations sont dispensées en anglais (voir encadré ci-dessous).

Encadré C4.2 de *Regards sur l'éducation 2013*.

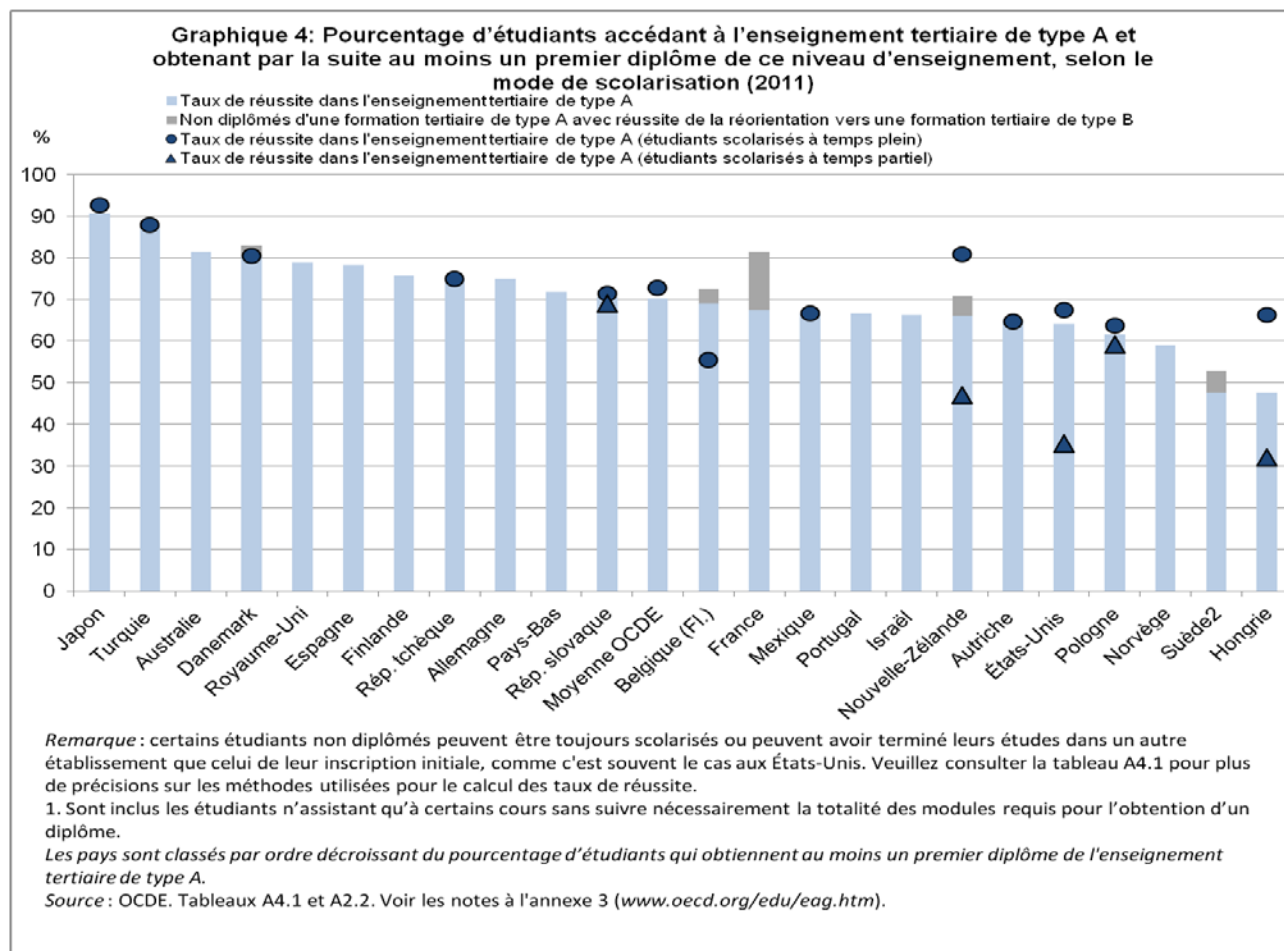
Pays proposant des formations tertiaires en anglais (2010)

Emploi de l'anglais dans l'enseignement	
La totalité ou la quasi-totalité des formations sont dispensées en anglais	Australie, Canada, États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais	Allemagne, Belgique (Fl.), Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais	Autriche, Belgique (Fr.), Brésil, Chili, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Mexique

Remarque : pour déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais, il convient de tenir compte de la taille des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède, par exemple.

L'orientation en France entre l'enseignement secondaire et l'université est toujours problématique...

Moins de 60 % des étudiants qui entament une première formation tertiaire la terminent aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède décrocheront leur diplôme, un pourcentage qui est supérieur à 75 % en Australie, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France et au Japon. **Les taux d'échec pour l'enseignement supérieur dans sa globalité sont donc moins élevés en France par rapport à la moyenne de l'OCDE. Toutefois, 14% d'élèves abandonnent les formations de niveau universitaire pour se réorienter avec succès vers des formations plus techniques de type IUT ou STS** (tableau A4.1 et graphique 4).



...et le bénéfice financier sur le marché du travail d'une formation du supérieur est légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

L'enseignement tertiaire (supérieur) procure un avantage financier substantiel aux individus. Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner, en moyenne, 57 % (contre 47 % en France) de plus que les diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire (tableau A6.1).

L'obtention d'un diplôme du tertiaire procure donc à ses titulaires un rendement financier important dans tous les pays par rapport aux individus qui ont arrêté leurs études avant. Le rendement est cependant moindre en France par rapport à la moyenne de l'OCDE, et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En France, les femmes peuvent compter sur un avantage net de 8.9 % (contre 11.5% en moyenne) durant leur vie active, tandis que les hommes peuvent escompter un avantage net de 10.1% (contre 13% en moyenne OCDE). L'avantage net est de plus de 15 % pour les hommes et pour les femmes en Estonie, Hongrie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovaquie et Turquie mais aussi juste pour les hommes en Corée et en Irlande ou juste pour les femmes au Portugal (indicateur A7).

Autres faits marquants

- En 2009, les investissements dans l'éducation n'avaient pas encore pâti de la crise économique dans la plupart des pays de l'OCDE. Cependant, entre 2009 et 2010, le PIB a augmenté (en valeur réelle) dans la plupart des pays, mais les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont diminué dans un tiers des pays de l'OCDE durant cette période (de plus de 2% en Autriche, en Espagne, aux États-Unis, en Irlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal), vraisemblablement à cause des mesures de restriction budgétaire. La France ne fait pas partie de ces pays et les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement ont augmenté de 2 %, en moyenne, entre 2008 et 2009 et de 1% entre 2009 et 2010 (tableau B2.5).
- Le taux de scolarisation des 15-19 ans en France est en baisse sur les 15 dernières années mais cette baisse est imputable à une diminution significative du redoublement sur cette période et une fluidité plus importante entre les parcours conduisant de nombreux jeunes à finir leurs études du secondaire à 18 ans (indicateur C1).
- Selon la moyenne calculée sur la base de 24 pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont deux fois moins susceptibles d'être obèse que les individus dont le niveau de formation est inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire (indicateur A8).
- Dans les pays de l'OCDE, la probabilité de fumer chez les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire est inférieure de 16 points de pourcentage à celle des individus dont le niveau de formation est inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire (indicateur A8).
- L'école maternelle est ouverte au plus grand nombre en France malgré un investissement par élève moindre par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (indicateur C2).
- Les enseignants du primaire et du secondaire sont en moyenne plus jeunes en France que dans de nombreux pays européens et pays de l'OCDE et ils seront moins nombreux à partir à la retraite dans les prochaines années, toujours par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (indicateur D5).

Veillez noter que tous les tableaux, graphiques et indicateurs de Regards sur l'éducation 2013 peuvent se trouver à l'adresse suivante: www.oecd.org/edu/eag.htm

Pour toute question, veuillez contacter :

Andreas Schleicher

Conseiller spécial du Secrétaire Général, chargé de la politique de l'éducation et Directeur adjoint de la direction de l'éducation et des compétences

E-mail: Andreas.Schleicher@oecd.org

Téléphone: +33 6 07 38 54 64

Auteur de la note pays :

Eric Charbonnier (Eric.Charbonnier@oecd.org)